



**Guide et fiches :
Prévention des risques professionnels**

**5. La gestion de la prévention
avec les clients**



Guide 5 : La gestion de la prévention avec les clients



Objectif :

S'assurer que toutes les opérations sont réalisées en sécurité pour les salariés de l'entreprise de transport et des entreprises clientes.



Les enjeux et bénéfices de cette démarche

Enjeux sécurité :

9 accidents du travail des conducteurs sur 10 arrivent à l'extérieur de leur entreprise (ed 6095).



Enjeux juridiques :

Le dirigeant est responsable de l'ensemble des personnes sur son site, que ce soit ses propres salariés comme les intervenants extérieurs.

« Prévention des risques spécifiques liés aux interférences entre les activités, les installations et les matériels de plusieurs entreprises présentes sur un même lieu de travail ». cf Articles R. 4511-1 à R. 4514-10



Pour plus d'informations :

- ED 941 Interventions des entreprises extérieures - INRS
- R 429 Recommandation CNAM relative aux recours aux entreprises extérieures
- ED 826 TRM, Vigilant à l'arrêt comme au volant - INRS
- Ed 6095 Guide pour l'évaluation des risques professionnels



Attention n'oublier pas certains appels d'offres de sous traitance



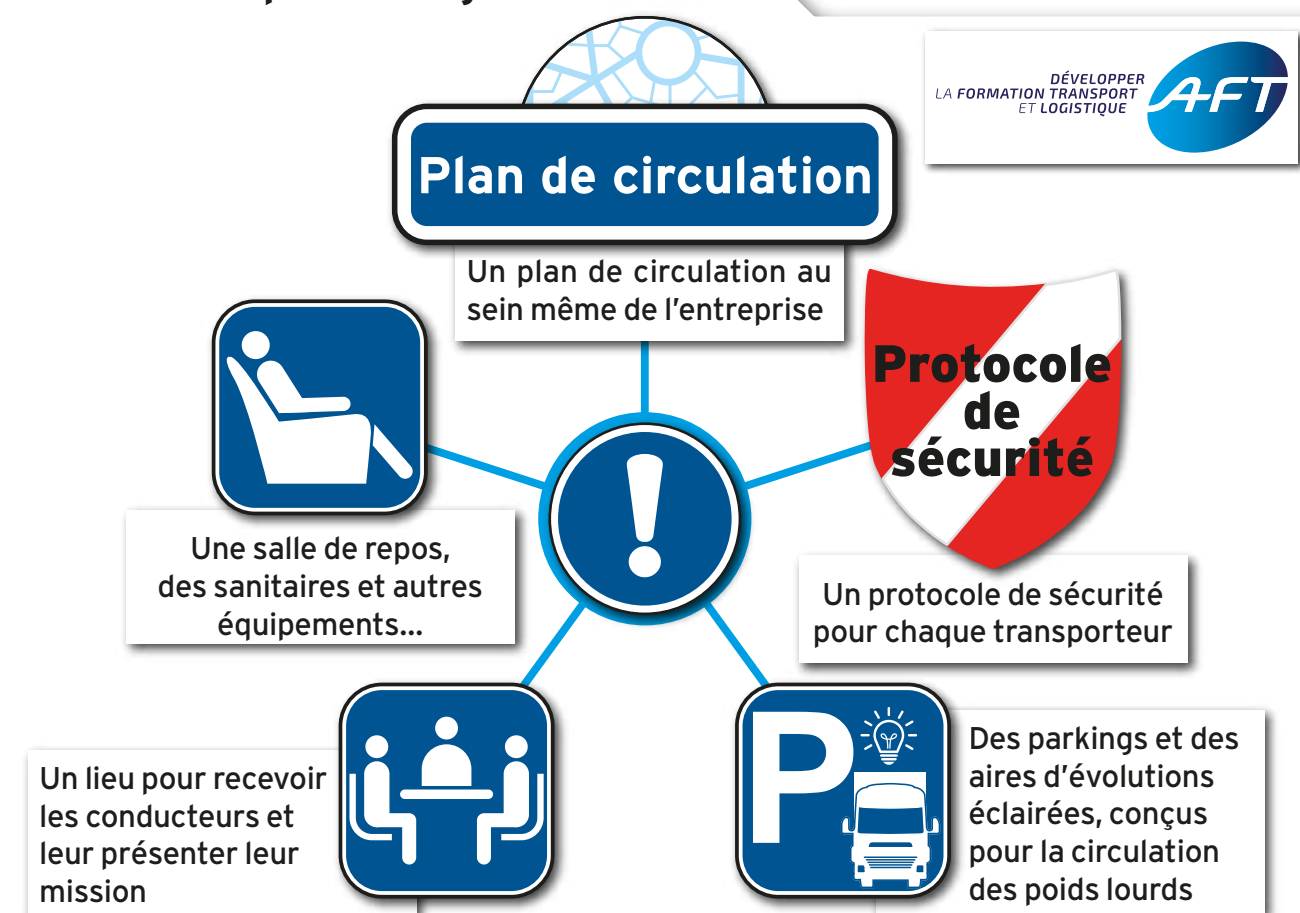
Guide 5 : La gestion de la prévention avec les clients



Comment s'assurer des conditions de sécurité sur le site de transport et logistique ?

Chaque entreprise qui accueille doit : répertorier et/ou communiquer auprès des personnes extérieures à l'entreprise la bonne conduite à tenir pour pénétrer et travailler sur le site en toute sécurité.

À mettre en place obligatoirement :



Le plan de prévention est obligatoire pour les entreprises sous traitantes intervenantes plus de 400 h par an, exemple : entreprises de propreté, ou intervenant pour maintenance ou réalisation de travaux réguliers.

Je souhaite	Je consulte
Sécuriser les opérations de chargement/déchargement	Fiche 5.1 : Le protocole de sécurité
Limiter les risques liés aux déplacements extérieurs et intérieurs	Fiche 5.2 : Le plan de circulation
Formaliser les conditions de santé et sécurité au travail des intervenants extérieurs	Fiche 5.3 : Le plan de prévention